L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An................... $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois............... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours....... 6:15 p m
Limited tous les jours...... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche ...... 8:50 a m
Dimanche excursion....... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours...... 3:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.......... 4:00 p m
Dimanche excursion .... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited.................. 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local .... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:30 a m
Excursion du dimanche.
No 9........................ 7:05 p m

DEPART.

No 6 local.................. 6 30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 limited................. 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10....................... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited....... 8:30 p m
No 1 fast mail..............10:25 a m
No 3Cincinnati and Louisville 8:30pm
No 1 Louisville Mail.........10:25 am
No 23 local mail............11:00 p m
No 5 Northern Express .... 7:50 am
No 31 McComb Acod ....9:40 am

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 24 local mail............ 6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 fast mail............... 7:05 p m
No 6 Northern Express.... 7:15 p m
No 2 Louisville Mail....... 7:05 pm
No 32 McComb Acod ....5:00 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express............ 7:45 a m
Vicksburg express........... 5:55 p m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.

Memphis express.......... 3:30 p m
Vicksburg express......... 7:10 a m
Bayou Sara Accommodation 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local.......................11:30 a m
N. O. and Houston........... 5:45 p m
Pacific Coast Express....... 8:50 a m
Sunset Limited.............. 6:45 p m

DEPART.

Local...................... 3:40 p m
N. O. and Houston.......... 6:55 a m
Pacific Coast Express...... 9:00 p m
Sunset Limited..............11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express .... 7:30 a m
Local.......................12:05 p m
California express........... 7:45 p m

DEPART

California express........... 8:30 a m
Local...................... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express.................... 6 20 p m

NEW ORLEANS. FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger....................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger....................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger....................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger....................... 8:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
Alger....................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger....................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger....................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger....................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche, De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.................. 7:00 a m
De Shell Beach.............10.02 a m
Shell Beach................ 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche. Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach................ 5:30 a m
Shell Beach................ 8:00 a m
Belair..................... 5:30 p m
Shell Beach................ 7:30 p m

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO.

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent, Nouvelle-Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail

Les commandes des familles sont sollicitées. Il est fait une spécialité de la vente du charbon aux navires.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet,

PHONE 576.

Dry Dock à Alger, Phone 38.

Dépôts en Ville—Rues Race et Levée. Phone 983 ; rue Quartier, entre Decatur et Chartres. Phone 4338.

13 sept—8m—dim mar jeu

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones 3:1 et 82

Cour succursale : 4716 rue Magazine

Coin Valence. Phone 16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ernest G. Rebentisch vs Joseph Garda—No 15,978.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 5 février 1904 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. J B. Rosser Jr, avocat.
28 jan—28 31—fév 5

St Louis Cypress Co. Lt'd vs Chas Rudolph—No 15,159.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 5me jour de février 1904, à 11 heures A. M.—

Un cheval, un wagon à 4 roues un jeu de harnais et licence. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY. Constable, J. C. Henriques, avocat.
26 janv—26—fév 4 5

Peter Stiff, Receveur, vs Little Zion Church et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 15,062—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 4 février 1904, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Lot No 4 dans l'ilet No 713 qui est borné par les rues Genois, Baudin, D'Hemécourt et Télémaque et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
6 jan—6 13 20 27 31—fév 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Maria Redenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65 839—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lambert Belbese, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wynne G. Rogers, Arthur Landry, A. J. Rossi, avocats.
27 janv—27 31—fév 5

Succession de Carmelite Carcagno, femme de Marco Desina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72.170—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire de tutelle et d'administration, présenté par Marco Desina, tuteur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James Legendre, avocat.
27 jan—27 31—fév 5

Succession de Joseph Davis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,542—Division D—Attendu que Joséphine Davis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Davis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. H. Ferguson, avocat.
26 janv—26 30—fév 4

Succession de Paul Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,291—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Omer Villeré, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et ledit exécuteur déchargé. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
26 jan—26 30—fév 4

Succession de Mlle Emeline Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72.006—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Edward Toby, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. H. Browne, avocat.
26 jan—26 30—fév 4

Succession de Pierre Alexandre Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72.359—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. A Hincks, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jno G. Robin avocat.
21 jan—21 25 30

Succession de Thos. B. Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,634—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dr Charles W. Jacobs, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Buck, Walshe & Buck, avocats.
22 jan—22 25 31

Succession de Mme Rosalie Boudet, femme de James Leitch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 72.491—Division C—Attendu que William R. Leitch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rosalie Boudet, femme de James Leitch, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Harry H Hall, avocat.
23 jan—23 27—fév 1

Succession de Alexander Means.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,496, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mathilda Means, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm R. Ker, avocat.
23 janv—23 27—fév 1

VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE ENCOIGNURE DESIRABLE

Rue Freret à l'encoignure de la rue Quatrième.

Succession de Isabella Williams, veuve du defunt Louis Charleston.

No 72,019—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI, le 1 r mars 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émis, daté et signé le 23 janvier 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième Freret, Troisième et Lasalle, désignée comme lot A et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Quatrième, entre lignes parallèles ; le tout d'après un croquis annexé à une vente à Mme Isabella Charleston passé pardevant Benjamin Ory, notaire daté le 8 mars 1894.

Conditions. Comptant—L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur qui aussi assumera les taxes de 1904, au-dessus et en plus du prix de la vente; 10 0|0 comptant déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.
27 jan—27 31—fév 7 14 21 28—mars 1

Epreuve Gratuite.

Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

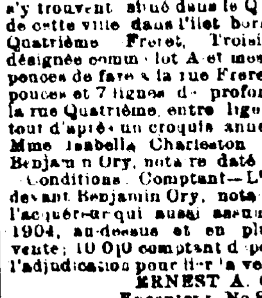

Nouvelle Découverte par Miles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils au la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a embarrassé les chimistes et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racines et poils, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras, et cela sans nuire aucunement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement, auquel elles ont donné le nom descriptif de "KILL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à cela un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, à toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu l'offre dans ce journal. Vous pourrez voir par vous-même ce qui est cette découverte; l'évidence dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "KILL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une des choses qui nuisent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL

78 et 80 Cinquième Avenue, New York.

Voici un de nos Nouveaux.

Le travail et les matériaux employés dans la construction de notre nouvelle ligne de Broughams, Coupés, Rockaways, Phaetons Stanhopes, Surreys, Wagons de Fantaisie et Chariots, la rendent digne de confiance et en font l'éloge. Ces véhicules sont riches et superbes, de forme originale et plairont aux plus exigeants. Nous vous invitons cordialement à visiter notre dépôt remis à neuf où vous trouverez les prix extraordinairement bas.

Notre stock de harnais est complet en qualité moyenne et supérieure.

Joseph Schwartz Co., Ltd.

821-835 rue Perdido.

Quartier-général d'accessoires des fabricants de voitures et de wagons, chariots, etc.

29 nov—29—6 m—dim mar jeud

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon................ 50c.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale.

DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS T AND P PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars AU Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandes A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets. Hotel St-Charles.

1er mars—

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME VEUVE ELIZABETH ALTON.

No 72,483 — Cour Civile de District, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 25 février 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 20 janvier 1904, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir —

Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bourbon, autrefois Bagatelle, Prieur et Roman, désigné comme lot No 20 d'après le plan fait par J. Pilie, voyer, daté le 18 mai 1839, et mesurant plus ou moins 26 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Prieur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Prieur

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication, pour lier la vente, et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtisse Hennen.

Joe Lautenschlaeger, avocat.
24 jan—24 31—fév 7 14 21 25

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 25 février 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de la 10me Cour de district pour la Paroisse de Concordia, Etat de la Louisiane, daté le 12 janvier 1904, dans la succession de Fanny Chotard, décédée, les propriétés ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et l'un mesurant 52 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Girod de 85 pieds 3 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et l'antre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Girod sur 128 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par W. T. Thompson, voyer, le 24 juillet 1860

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 jan—24 31—fév 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

No 2304 rue St-Louis.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 4 février 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 24 déc. 1903, de l'Hon George H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la succession de John Coffee et Mme Maria Higgins, No 71,296 du docket de ladite Cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en briques à un étage No 2304 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Miro et Tonti, contenant 5 chambres, citerne hangar, etc. Sur le côté est une grande entrée pour voiture ou wagon. Le lot de terre est décrit comme étant situé dans l'ilet No 300, borné comme il est dit plus haut, est désigné par le No 17 et mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée. La propriété constituera une jolie petite résidence ou bien paiera comme un placement. Près des lignes de chars, marchés, écoles et églises.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant et payant les taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication ; dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

James B. Rosser, Jr., avocat.
31 jan—3 10 17 24 31—fév 4

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.

DEUX LOTS DE TERRE,

Rue Douane près de la rue Rendon.

Succession de Peter Kelley.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Bureau 336 rue Carondelet JEUDI, le 18 février 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E daté le 11 janvier 1904, en succession de Peter Kelley, (Dossier, 72,375) il sera vendu à l'encan

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez Canal et Douane, désigné comme lot 13, mesurant 30 pieds à la rue Rendon sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage simple joli et confortable connu comme 124 rue N. Rendon.

2° Deux lots dans le même ilet que ci dessus, désignés comme lots 16 et 17 mesurant chacun 30' 6" de face à la rue Douane sur 109' 6" de profondeur. Ensemble avec une grande et substantielle écurie.

Conditions—La moitié ou plus comptant la balance en un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. Max Quérouse, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Hugues J. de la Vergne, avocat.
17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

Sam. H. Stern.

Annonce judiciaire—Succession de Wm Berman, No 72,231—Cour Civile de District. En vertu de deux ordres de vente rendus par Son Honneur Geo H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, je procéderai de vendre, MERCREDI, 3 février, à la Bourse d'Encan de Stern, 629 631 rue Commune 14 peaux de belettes, 64 peaux de racoons, un pupitre—Conditions, comptant.

SAM H. STERN, encanteur.
24 jan—24 31—fév 3

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

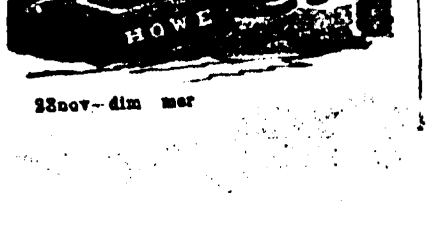

23nov—dim mer

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

OCCASION RARE D'ACQUERIR UN ETABLISSEMENT D'AFFAIRES DE BONS RAPPORTS ET BIEN CONNU.

LE STOCK ENTIER DE COMMERCE

Baux, Machines, Fabrique de Réfrigérateur, Etc.

APPARTENANT AU DEFUNT A. P. RABITO.

POUR ETRE VENDU A L'ENCAN,

En Bloc devant être Vendue à Tout Prix.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

JEUDI, 28 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE A. P. RABITO — No 71,650 COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION A.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District ledit ordre daté et signé le 14 janvier 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et endroit ci-dessus indiqué. Tous les meubles, installations et dépendances, incluant toutes les améliorations désignées par les Nos 509 et 511 rue Dryades, comme elles ont été conduites par le défunt A. P. Rabito, le stock en main dans le dit établissement le jour de la vente le bail de la stelle ou établissement du marché dans le Marché Poydras au nom de A. P. Rabito, et le bail de la terre sur laquelle les susdites améliorations ont été érigées ensemble avec la clientèle des affaires du défunt A. P. Rabito, et avec le droit de conduire les affaires comme le successeur du défunt A. P. Rabito ou pour faire usage du nom du défunt A. P. Rabito, dans la formation d'une compagnie limitée, si l'acquéreur le désirait.

Conditions—Comptant sur les lieux. Détails complets fournis sur application

J. L. ONORATO. Encanteur, 303 rue Baronne
17 janv—17 24 27 28 Denègre, Blair & Denègre, avocats.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 915 rue Dupré, entre St Philippe et Dumaine.

A L'ENCAN,

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE.

Jeudi, 18 février 1904, à Midi

No 67,991— Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division A

Succession de Eugenie Millon, femme de Ernest Bantia.

EN vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 13 janvier 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus indiqué, sans limite ou réserve la propriété foncière ci-après ;

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse désigné comme lots 16 et 17 d'après l'ilet d'après un plan fait par J. F. Braun voyer, daté le 12 janvier 1885 déposé dans l'étude de W. J. Hodgson d'après lequel dit plan lesdits lots mesurant chacun 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant sans limite, l'acte de vente devant être passé pardevant Charles Schneider, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriété Foncières, 303 rue Baronne

W. W. Wall, avocat, bureau 318 rue Carondelet 17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 70,578 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rosa Ferry, veuve de Richard Rhodes exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Joe F. Walton, avocat.
22 janv 22 26 31

Succession de Veuve Eugénie Henriquez

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 519—Division D—Attendu que Henry Chiapella, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Veuve Eugénie Henriquez, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
19 jan—19 23 28

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., L'TD.

Phone 2000.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 28 janvier
LA CHAMPAGNE, 4 février.
*LA LORRAINE, 11 février.
LA BRETAGNE, 18 février.
*LA TOURAINE, 25 février.
LA CHAMPAGNE, 3 mars.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet N. O., Lne, Agent général du Sud.
1er fév—1 an

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year ; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2501 rue Villeré.

Albert J. Smith vs les héritiers de Blanche Kreeber, femme décédée de Edward Michon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 25 février 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 61, borné par les rues Villeré (autrefois Girod), Robertson et Arts et l'avenue Lafayette, désigné par le No Vingt sur un croquis annexé à un acte de vente pardevant A. Doriocourt notaire, le 16 juillet 1866 et mesurant cinquante-quatre pieds quatre pouces de face à la rue Villeré, quarante un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Arts, soixante huit pieds, huit pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 19 et quarante quatre pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wynne G. Rogers, avocat pour le plaignant
23 jan—23 29—fév 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 2024 et 2026 rue Annunciation, entre St André et Joséphine.

The Peoples Homestead Association vs John E. Kelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 72,053—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 11 février 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Chippewa St André et Joséphine désigné comme le No 11 A sur un plan d'Octave J. Morel, le 27 novembre 1874 déposé parmi les registres d'Octave J. Morel notaire, et mesurant trente et un pieds ... pouces et sept lignes de face à la rue Annunciation sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et six lignes, lequel lot formant partie du lot original No 11 sur un plan de l'ancienne ville de Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
9 jan—9 15 22 29 — fév 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2710 rue Royale entre les rues Port et St-Ferdinand.

Succession de John Eli Pierce vs John Willis Dever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,206—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 février 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et dépendances quelque façon y appartenant ou en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Port, St Ferdinand et Architecte, désigné comme lot No 13 sur un plan dressé par L. Surgi, député voyer, le 17 mars 1841, déposé en le bureau de Louis T. Caire, anciennement un notaire en cette ville ; ledit lot ayant vingt six pieds et trois pouces de face sur chacune des rues Royale et Architecte sur une profondeur de cent trente huit pieds un pouce et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
McCloskey & Benedict, avocats pour plaignante.
2 janv—2 4 7 15 22 29—fév 4

AVIS AUX CREANCIERS

M. Schwartz et Co versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,562—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sumpter Tran, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —J. N. Luce, avocat.
22 jan—22 26 31

LE CRESCENT TURF EXCHANGE

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et ...